

1.1. Simplifier les phrases : familiarisation (correction)

[...] Il y a urgence, parce qu'il y a des inégalités intolérables. Deux exemples chiffrés : actuellement, 1 terrien sur 8, dans le monde, n'a pas du tout accès à de l'eau salubre. Et près de la moitié de la population mondiale, 46% exactement, n'a pas l'eau courante à domicile. Geopolitis décrypte la problématique de ce qui est notre bien le plus précieux : l'eau.

Donc, à peu près un terrien sur deux n'a pas, chez lui, l'eau courante. Alors qu'un citoyen américain consomme en moyenne 380 litres d'eau, par jour, à son domicile, un citoyen européen un peu moins. Autres statistiques saisissantes : dans certains pays en voie de développement, une femme doit parcourir en moyenne 6 kilomètres, à pied, pour s'approvisionner en eau, et cela, tous les jours. Or, chaque jour qui passe, on vend, dans le monde à peu près 60 millions de bouteilles d'eau minérale. Ce qui est très préoccupant, au delà des inégalités dont on vient de parler, c'est l'aspect sanitaire de cet accès à l'eau ou plutôt de nonaccès à l'eau. Chaque année, près de 4 millions d'hommes, de femmes, et surtout d'enfants, meurent de maladies diverses mais toutes liées à cette question d'eau insalubre. Respecter l'eau, la conserver, la distribuer équitablement, ne pas la gaspiller, le mouvement est désormais lancé. On voit des manifestations pour sauver l'eau, parfois même des initiatives disons originales comme ici à Genève, lors d'un G8 à Evian, tout près du jet d'eau, où l'on n'hésite pas à se lancer à l'eau, dans le plus simple appareil.

Au-delà de tous ces problèmes liés à l'hygiène, il y a l'aspect géopolitique, de cette problématique : des conflits là encore directement ou indirectement liés à l'eau, ou plus exactement au contrôle de l'eau. À qui appartient cette eau ? Un exemple : le Nil, l'un des plus longs fleuves du monde, source de vie, célébré comme tel depuis la nuit des temps par les Égyptiens. Eh bien ce sont surtout l'Égypte et le Soudan qui profitent des eaux du Nil, grâce à un accord de partage passé en 1959. Problème : voilà un accord de répartition qui fait que les autres pays de la région sont privés des ressources du fleuve : c'est notamment le cas de l'Éthiopie dont plus de la moitié des habitants n'a pas accès à l'eau. Comme le dit un texte de l'ONU, l'eau n'est pas seulement une marchandise, c'est, ou ce devrait être, un droit !